

SAISON 2021-2022 Phase 2

Bulletin du championnat de Paris

SOMMAIRE:	
EN PRÉAMBULE	2
AVANT LES MATCH	3
PRÉPARER SES MATCH	4
ENREGISTREMENT DES SCORES	6
LES PÉNALITÉS ET SANCTIONS	7
REPORT DE MATCH	8
LE RÈGLEMENT	9
ARBITRAGE ET FORMATION	9
PARTICIPER A LA GESTION DU VOLLEY FSGT	11
LES DIVISIONS 2021-2022	12
LES FORMULES ET DATES DE LA PHASE 2	18

Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITE DE PARIS
35 avenue de Flandres 75019 Paris

01 40 35 18 49 – volley@fsgt75.org

EN PRÉAMBULE

Après une **lecture attentive**, pensez à transmettre les informations contenu dans ce bulletin à vos joueurs et co-équipiers.

Consulter régulièrement le site du volley FSGT à Paris : www.volley.fsgt75.org et à le mettre dès à présent dans vos favoris.

Si il vous reste des interrogations, vos interlocuteurs sont :

- Pour les **questions financières et la prise des licences** : le secrétariat joignable par téléphone au 01 40 35 18 49 ou par mail à finances@fsgt75.org.
- Pour la **gestion quotidienne des championnats**: Pablo TRUPTIN, secrétaire de la commission volley-ball au comité de Paris. Joignable par téléphone au 06 67 38 12 87 ou par mail à volley@fsgt75.org.

BONNE 2eme PHASE A TOUTES ET A TOUS

La commission Volley-ball de la FSGT Paris

AVANT LES MATCH

Vérifiez bien ces points :

Affiliation

Affilier votre association à la FSGT pour entrer dans le mouvement sportif français (dossier à retirer auprès de votre comité départemental FSGT), assurance responsabilité civile du club incluse.

La licence

Chaque joueur, dirigeant, arbitre, délégué, etc. participant aux compétitions doit être titulaire de la licence omnisports FSGT. Les clubs devront faire leur demande de licences par internet. Pour cela, un code d'identification et un mot de passe seront remis à chaque association après l'enregistrement de l'affiliation. Après avoir saisi les licences en ligne et envoyé le règlement financier au comité, le club recevra ses licences par la Poste ou pourra venir les retirer au comité.

Le certificat de non contre-indication à la pratique sportive

Il doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition du volley-ball. Il est délivré par un médecin et est obligatoire pour tous les licenciés. Ce certificat doit être conservé par le Président du club. Toutes les infos concernant le certificat médical : https://www.fsgt.org/federal/certificatmedical.

Assurance

Le club a obligation d'informer ses adhérents sur leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés du fait de leur pratique sportive. Une assurance individuelle et responsabilité civile est proposée avec la prise de licence au coût de 3€ (non obligatoire).

Autorisation

Un adhérent a la possibilité de pratiquer toutes les activités organisées par la FSGT avec sa licence. Dans le cas où une activité n'est pas organisée dans son club, il a la possibilité d'aller la pratiquer dans un autre club en se procurant un carton « autorisation » auprès de volley@fsgt75.org.

Exemple : un joueur qui joue en 4x4 dans son club peut jouer en 6x6 dans un autre club, sauf si une équipe 6x6 existe déjà dans son club d'origine.

L'autorisation s'obtient auprès de son comité d'affiliation, sur présentation de sa licence à jour pour la saison en cours.

Mutation

Un joueur peut changer de club une fois dans la saison. Pour cela, il doit retirer un formulaire de mutation auprès de volley@fsgt75.org et le transmettre au club quitté pour signature. Ce dernier aura 10 jours pour donner un avis favorable ou non. passé ce délai la mutation est réputée acceptée. Attention, le changement de club est définitif pour toute la saison en cours.

PRÉPARER SES MATCH

L'AVANT MATCH

CONNAÎTRE LE REGLEMENT DU CHAMPIONNAT ET LES REGLES DE JEU

A lire attentivement, disponibles dans la rubrique « documentation » sur http://volley.fsgt75.org/ : « règlement officiel » et « livret de l'arbitre ». A connaître par cœur, bien évidemment.

SE CONTACTER – Accès à l'annuaire en ligne

Sur le site du VOLLEY FSGT se trouve l'ensemble des coordonnées (mail et téléphone) des responsables d'équipe ainsi que les calendriers détaillés.

A partir de votre **Accès réservé** (login spécifique reçu par mail lors de l'inscription) sur ce même site, vous pouvez mettre à jour à tout moment votre annuaire en ligne : changer le nom des correspondants, adresse mail et numéro de téléphone. Pensez à maintenir à jour vos coordonnées pour rester joignable pour les autres équipes de votre groupe.

L'intégrité de l'annuaire en ligne doit être préservé, il est strictement interdit d'utiliser cet annuaire à des fins commerciales conformément à la législation en vigueur.

les équipes doivent se contacter par téléphone, de préférence 48h avant la rencontre. Ceci permet notamment d'éviter quelques désagréments sur le lieu et l'horaire de la rencontre.

CONFIRMATION AUPRÈS DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le seul moyen pour vérifier que rien ne s'opposera au déroulement de votre rencontre est de contacter l'installation par téléphone le matin même du match. Vous pouvez téléphoner au gymnase le jour même de la rencontre pour vérifier la disponibilité du créneau. Les coordonnées des installations figurent sur la liste des matchs sur le site volley en cliquant sur le nom du gymnase.

INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Les informations recueillies par la FSGT sont nécessaires à l'inscription de votre équipe en championnat. Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées strictement au secrétariat de la FSGT.

Sauf en cas de dispositions ou d'obligations légales, la FSGT ne transmet ou ne vend des fichiers contenant les données nominatives de ses clubs affiliés et adhérents. En application de la législation française et européenne, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, votre équipe et les personnes directement concernées par le formulaire d'engagement, bénéficient d'un droit d'accès et de modification aux informations les concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des données, adressez vous à :

FSGT: Délégué.e à la protection des données (DPO): 14-16 rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex – Courriel: contact.dpo@fsgt.org - Tèl: 01 49 42 23 19

PRÉPARER SES MATCH

LE JOUR DU MATCH

LA FEUILLE DE MATCH (FDM)

L'équipe qui reçoit (mentionnée en 1er dans la liste des matchs) fournie la feuille de match, à télécharger depuis le site volley rubrique « documentation ».

Pour qu'une rencontre soit homologuée en compétition elle doit faire l'objet d'une feuille de match. Cette dernière est obligatoirement remplie <u>avant la rencontre</u>, par les deux équipes.

L'absence de feuille de match équivaut à un match neutralisé (comme si le match n'avait pas eu lieu).

Si aucune des équipes n'a de feuille de match officielle, les équipes sont tenues d'en reproduire une sur papier libre avec les informations indispensables : noms des équipes, liste des joueurs, signature de l'arbitre et des capitaines, et scores.

Pour plus de précision sur cet outil, veuillez vous référer au manuel d'utilisation de la FDM, téléchargeable depuis le site volley rubrique « documentation ».

L'APRÈS MATCH

UPLOAD DE LA FDM

L'équipe gagnante conserve la FDM.

Elle devra la charger (upload) sur le site en même temps que la saisie des scores (voir page suivante).

Nous conseillons <u>très fortement</u> aux 2 équipes de prendre une photo de la FDM pour en conserver une copie.

ENREGISTREMENT DES SCORES

- L'équipe **gagnante** saisie le score en ligne sur http://volley.fsgt75.org/ (à l'aide des identifiants reçus par mail lors de l'inscription) et upload la feuille de match.
- Le résultat doit obligatoirement être saisi sur le site du VOLLEY (connexion à partir du cadre « accès réservé ») dans les 72 heures qui suivent la rencontre.
 Passé ce délai la saisie n'est plus possible, et il faudra attendre la validation de la feuille de match par le responsable de la division.

LES RESPONSABLES DE DIVISIONS

Notre site permet d'établir les classements officiels à partir des résultats validés par un responsable de division.

Qu'est ce qu'un responsable de division? C'est une personne (joueur ou dirigeant de club) qui s'est impliqué bénévolement dans la gestion des résultats pour le bon fonctionnement du championnat. L'adresse mail du responsable de votre division est affiché sur votre accès réservé sur http://volley.fsgt75.org/

Vous voulez être responsable de division? Alors contactez par mail volley@fsgt75.org.

VALIDATION DES SCORES ET MISE A JOUR DU CLASSEMENT

Quand vous saisissez le résultat en ligne dans les 72 heures, il apparaît en rouge, mais n'est pas pris en compte pour le classement. Le classement sera mis à jour lorsque le responsable de division aura validé le scores après vérification de la feuille de match.

- Soyez indulgent et patient! Laissez quelques jours de traitement après l'upload de la FDM pour voir le classement s'actualiser.
- Le résultat est remplacé par la mention FNP (feuille de match non parvenue) quand cette dernière ne nous est pas parvenue.

Avant de faire remarquer que le classement n'est pas à jour, vérifiez auprès de vos co-équipiers ou de vos adversaires que la FDM a bien été uploadée.

LES PENALITES ET SANCTIONS

La FSGT a supprimé depuis plusieurs saisons les amendes financières qui s'appliquaient lorsque les clubs ne respectaient pas les formalités administratives (feuilles de match mal remplies, absences aux convocations, etc...).

Ces amendes ont été remplacées par un barème de pénalités et d'unités de sanctions administratives qui donnent lieu à des retraits de points au classement du championnat.

Les Pénalités

Apparaissent dans la catégorie PEN dans votre classement en ligne :

- Absence à la réunion calendrier (-1 pt appliqué au classement en début de phase).
- Absence d'un arbitre FSGT dans l'association (-1 pt par équipe du club). voir rubrique « arbitrage ». Appliqué au classement en fin de saison.

REPORT DE MATCH

La procédure de report qui suit sera à respecter à la lettre par l'équipe souhaitant le report :

Par mail uniquement

Destinataire: FSGT Paris Volley Ball (volley@fsgt75.org).

Titre: « Report match EQUIPE X VS EQUIPE Z».

En copie du mail : L'adversaire (accord préalable impératif pour toute demande, en dehors des événements exceptionnels prévus au règlement).

Quand : Au plus tard, une semaine avant la date de la rencontre. Aucun report validé au-delà de ce délai (sauf cas de force majeure défini dans le règlement).

En utilisant la trame ci-dessous.

INFOS A TRANSMETTRE par le / les demandeurs de report :

Demandeur	Adversaire	Championnat	Division
Date initiale du match	Date de report	Lieu et horaires du report	Motif du report

NB : Date du report = La date doit avoir été validée avec l'adversaire au préalable.

Lieu du report = gymnase validé avec l'adversaire pour le report et horaire du match. Par priorité, l'adversaire du demandeur peut solliciter le report dans sa salle. En cas de litige, arbitrage de situation effectué par la commission.

Motif du report = Motif précis à renseigner.

Il vous sera envoyé un mail en retour avec validation ou non du report.

3 REPORTS MAXIMUM PAR ÉQUIPE DANS TOUTE LA SAISON

Notez bien, si une date et un lieu ne sont pas trouvés lors de la demande de report, l'équipe demandeuse sera d'abord déclarée forfait. Puis, si les conditions de la demande sont réunies, le match pourra être reprogrammé dans un deuxième temps.

LE REGLEMENT

Toutes les règles sont à télécharger dans la rubrique « documentation » du site volley-ball :

- Les règles de jeu du volley dans « livret de l'arbitre »
- Le règlement du championnat dans « règlement officiel FSGT ».

ARBITRAGE ET FORMATION

En plus d'organiser des championnats, la commission volley-ball propose des formations à l'arbitrage de volley.

Arbitrage

Pour obtenir sa carte d'arbitre FSGT il faut passer 2 examens : <u>l'examen théorique</u> <u>et l'examen pratique.</u>

Les examens théoriques se déroulent lors de dates spécifiques au comité de Paris. Il s'agit d'un questionnaire sur le règlement du volley-ball FSGT (règlement téléchargeable depuis la rubrique documentation du site -> « livret de l'arbitre »).

Pour l'examen pratique, les candidats devront arbitrer un set d'un match de championnat 6x6.

Les dates des examens théoriques :

Jeudi 02 décembre 2021 à 19h au comité de Paris FSGT, 35 avenue de flandres 75019

Jeudi 24 mars 2022 à 19h au comité de Paris FSGT, 35 avenue de flandres 75019

- Attention: les équipes inscrites aux championnats FSGT se doivent d'avoir au moins un arbitre ayant reçu à minima son examen théorique. Dans le cas contraire, l'équipe sera pénalisée d'un point au classement en fin de saison. Un sursis d'un an est accordé aux équipes disputant leur première saison en FSGT.
- Attention: la formation théorique, si elle n'est pas complétée par la formation pratique, n'est valable que 3 saisons. Passé ce délai, il faudra repasser son examen théorique. Une liste des arbitres de chaque équipe sera envoyée au début de la saison et au début de la phase 2.

Si les examens <u>théorique et pratique</u> sont validés, la personne se verra remettre sa carte d'arbitre FSGT en fin de saison.

Pour parfaire ses connaissances sur l'arbitrage au volley-ball la commission organise des sessions de formations en ligne (voir page suivante).

Pour plus de renseignements veuillez contacter volley@fsgt75.org.

FORMATION D'ARBITRE EN LIGNE

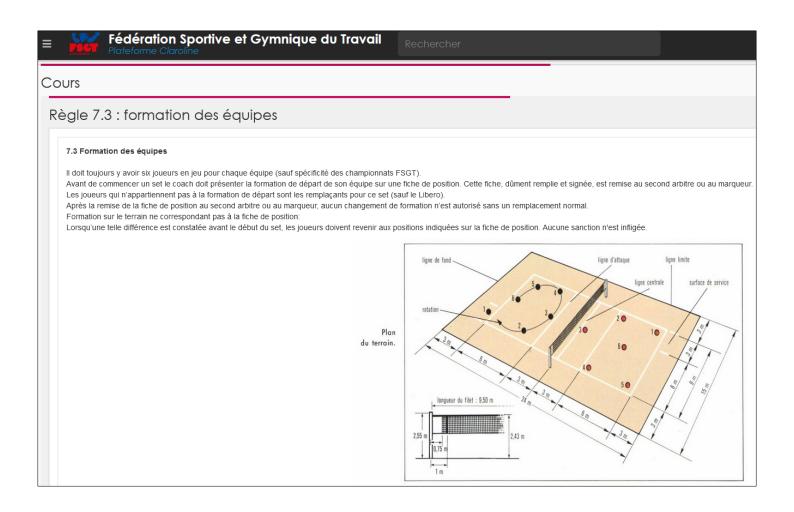
C'est une nouveauté pour la saison 2021/2022. Nous lançons une formation à l'arbitrage en ligne sur une plateforme dédiée.

Vous pourrez suivre des cours à distance et parfaire vos connaissances sur les règles du volley-ball.

Pour suivre la formation, nous lancerons une session de formation en Avril. Vous aurez deux mois pour suivre tous les cours de la plateforme numérique.

Les dates et modalités d'inscriptions seront envoyées par mail aux responsables d'équipe.

Pour plus de renseignements veuillez contacter volley@fsgt75.org.



PARTICIPEZ A LA GESTION DU VOLLEY FSGT

L'organe de gestion du volley à la FSGT Paris s'appelle la commission volley. Elle est composée de bénévoles de clubs élus en Assemblée Générale (AG).

Tout au long de la saison, vous êtes nombreux à vous exprimer quant à la gestion du championnat et à vous positionner comme force de proposition.

Plusieurs champs d'action s'offrent à vous :

- La supervision d'une ou plusieurs divisions de championnat.
- Rejoindre la commission volley-ball.
- Organiser des tournois et événements de volley-ball avec le soutien du comité de Paris FSGT.

Alors intéressé(e) ? Contactez dès maintenant volley@fsgt75.org pour prendre part à la gestion du volley-ball FSGT Parisien.

L'organisation de la commission départementale 75 de volley-ball :

Clubs membres (élus en AG et/ou cooptés) :

AS BOUVINES
CAP NORD – COP
CE CIBIE
CONTREPIED
ESC XV
SMASH
USMT
VOLLEY 6

Secrétaire de la commission et salarié au comité de Paris : Pablo TRUPTIN

La commission volley se réunit en présentiel et visio tous les 1ers jeudi de chaque mois, à 18h30 au comité de Paris FSGT, 35 avenue de flandre, 75019.

Chaque joueur/responsable/dirigeant est libre d'y participer et d'apporter la voix de son club.

Les compte-rendus de ces réunions sont disponibles en consultation dans la rubrique « documentation » du site volley, sur « bulletins et compte-rendus »

6X6 (équipes classées par ordre alphabétique)

EXCELLENCE 1 – GROUPE A	EXCELLENCE 1 – GROUPE B	
ARENES GLOBE TROTTEURS	ASJ 12 M1	
AS BOUVINES	ATSCAF 1	
ASBF	BABYLONE - USMT	
ATSCAF 2	CONTREPIED 1	
CSM 20	CS CLICHY VB 92 1	
ESC 11-2	ESC 11 - 1	

EXCELLENCE 2

ASJ 12 M2

CAP NORD COP M

CISI 1

CONTREPIED 4

CPS 10 INTERNATIONAL

SCNP

SLSA 1

USMA VBM

PROMO EXCELLENCE

AS DES EAUX

CONTREPIED 2

CONTREPIED 3

CS CLICHY VB 92 2

JAM 3

SPAB BARREAU DE PARIS

STADE MULTISPORTS MONTROUGE

VRG 1

HONNEUR

APSAP 6 LOISIR

APSAP M

AS INSTITUT PASTEUR 1

AXE FORCE

CONTREPIED 5

CONTREPIED 6

CONTREPIED 7

US THOMSON RADAR

VRG 2

EXEMPT

6X6 Féminin (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION F1 APSAP – VP F1 ATSCAF 5 F BVB FEMININES CAP NORD COP F1 CONTREPIED F1 CONTREPIED F3 ESC 11 LES LIONNES SCNP USMA EXEMPT

4X4 (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION 1 - GROUPE A	DIVISION 1 – GROUPE B
ARENES PARIS 2	CAP NORD COP M1
AS SPORT PAC 1	CPS 10 - 1
ATSCAF 3	ESC XV - 2
CPS 10 - 2	SMASH 1
ESC 11 - 12	UASG 2
UASG 1	VOLLEY 6 FUMI

DIVISION 2

ARENES VELITES

CHAVILLE SVB

CISI 2

CONTREPIED A

DASSAULT TREFLES

ESC 11 - 13

RSCM 1

VRG AMBITION

DIVISION 3

ARENES PARIS 3 BRAS CASSES

ENVOL 1

ESC XV - 3

JAM 1

LUMAS 2

POMPIERS PARIS M1

SCNP MAYO

USMT 1

DIVISION 4

ARENES SANNIONS

CISI 3

CONTREPIED B

DASSAULT PIQUES

SMASH 3

SMASH 4

USMT 2

VOLLEY 6 GRATINS

4X4 (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION 5 – GROUPE A

AS INSTITUT PASTEUR 3

AS MEUDONNAISE 1

ASVN

AXA TIF

ENVOL 2

ESC 11 OZOTE

PARIS VOLLEY CLUB M

SMASH 2

DIVISION 6 – GROUPE A

ARENES AURIGES

AS RUSSE

CCS ILOT IV

CSCP VOLLEY

ESC XV-5

SCUFUN

UASG 3

USM MALAKOFF

DIVISION 7 – GROUPE A

AS DES EAUX 4X4

AS MEUDONNAISE 2

POMPIERS PARIS M2

US THOMSON RADAR 4X4

CSEDS VOLLEY

ESC 11 SAMBA

SLSA 2

SM MONTROUGE 4X4

VRG COMPETITION

EXEMPT

DIVISION 5 - GROUPE B

ASAV LUCKY STRIKE

ASJ 12 M3

AXA LANCE

ESC 11 - 11

ESC XV-1

RSCM 2

SMASH 5

US GAZELEC 1

DIVISION 6 - GROUPE B

BIM BAM ASAV

CAP NORD COP M2

CONTREPIED C

ESC XV TOP

RSCM 3

SCUFOU

USMT 3

VOLT ARENES

DIVISION 7 – GROUPE B

ARENE DE SABA

AS MEUDONNAISE 3

AXA LA VISTA

CE CIBIE

CISI 4

USMA PICKLE TEAM

USMT 4

VSVB 300

4X4 Féminin (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION F1 – GROUPE A	<u>DIVISION F1 – GROUPE B</u>
AS SPORT PAC F	CAP NORD COP F2
ASJ 12 F1	ESC 11 F
ATSCAF 4 F	LUMAS 4 F
CAP NORD COP F1	SCNP GIRL
FESTIVAL DE NOGENT	SMASH GIRLS
VOLLEY 6 LES MOCHES	SPAB BARREAU DE PARIS F

DIVISION F2

ASJ 12 F2

ASVP LES SPRITZ

CISI 5 F

CPS 10 F1

POMPIERS PARIS F4

SMASHETTES

UASG F

VS VILLEMOMBLE

DIVISION F3

ASAV LADIES

ASVP LES GIN TO

CONTREPIED FB

CS CLICHY VB F

DASSAULT ATAC

ENVOLF

PARIS VOLLEY CLUB F

SLSA ON WAI

DIVISION F4

AS BOUVINES

BABYLONE 4X4 F

CONTREPIED FA

CONTREPIED FC

CPS 10 F2

JAMETTES

RSCM FILLES

EXEMPT

4X4 Equimixte (équipes classées par ordre alphabétique)

EQUIMIXTE 1

ASAV VOLLEY TOTAL

CGI LES ZAMOURS

ESC 11 MR

RSCM EQUIMIXTE

SMASH A

SMASH B

SMASH C

UASG EQUIMIXTE

EQUIMIXTE 2

AS VOLLEY PARIS

ASAV PUNCHY

CGI M&M

CONTREPIED ALL STARS

EQUIROUGE

LUMAS 5

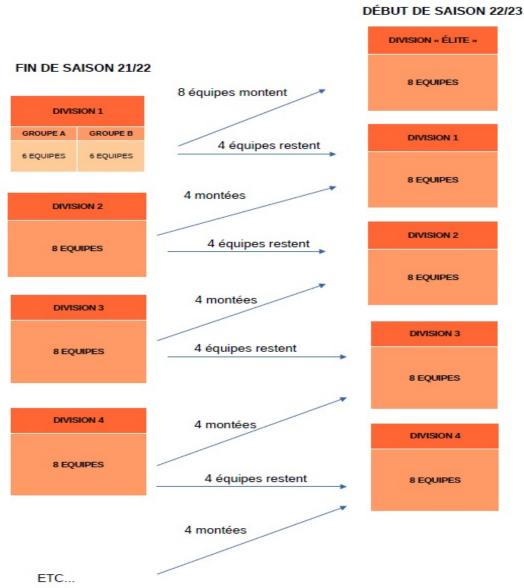
US GAZELEC 3

VOLLEXPATS

FORMULES ET DATES DE LA PHASE 2

En début de saison la commission volley a décidé de scinder la saison en 2 phases, pour permettre un ré-équilibrage rapide des niveaux après une saison blanche, pour anticiper des fermetures de gymnases avec la crise sanitaire (qui n'ont pas eu lieu) et pour intégrer des nouvelles équipes à misaison. La phase 2 du championnat se fait sur la base des divisions issues de la phase 1.

Afin de reconfigurer les divisions comme avant la crise sanitaire, à l'issue de la phase 2, des montées par division seront appliquées pour la saison suivante, sans descentes. Pour rappel, avant la crise sanitaire, toutes les divisions étaient composées de 8 équipes. Après la saison 19/20 interrompue suite au 1er confinement, il avait été décidé de procéder à des montées sans descente. Ceci avait conduit à avoir 10 équipes au lieu de 8 dans les divisions hautes (4x4 D1, 6x6 EX1, 4x4 F1). Lors de la reprise de saison 21/22, les divisions hautes ont été complétées par 2 nouvelles équipes, pour un total de 12 équipes. Ainsi, pour revenir à des divisions à 8 équipes pour la saison 22/23, la commission a décidé de créer une division nommée "élite" avec les 8 meilleures équipes des divisions hautes actuelles et de re-configurer toutes les divisions inférieures sans faire de descente et en faisant monter 4 équipes à chaque fois. Schéma explicatif:



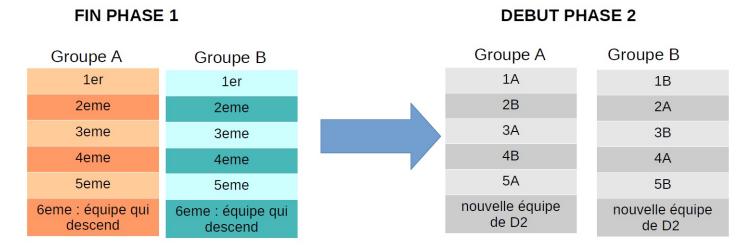
Cette formule sera appliquée pour les championnats 4x4 F, 4x4 M et 6x6 M. A noter que toutes les dernières divisions seront composées entre 6 et 10 équipes en fonction des nouvelles inscriptions 22/23. L'idéal étant d'avoir 8 équipes. En 4x4 équimixte et 6x6 F, il n'y a pas assez d'équipes pour procéder ainsi, et ces catégories sont composées de 1 à 2 divisions.

FORMULES ET DATES DE LA PHASE 2

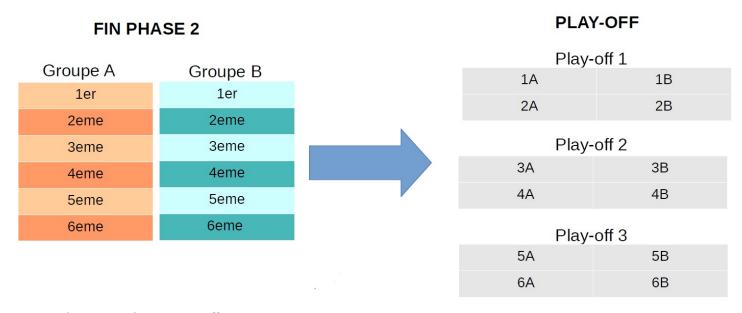
Formules divisions hautes (4X4 D1 / 4X4 F1 / 6X6 EXCELLENCE 1) :

La commission a décidé de retenir la formule qui permet le meilleur compromis entre intérêt sportif et calendrier de match :

Mise en place de 2 nouveaux groupes A et B en fonction du classement de la phase 1, puis fin de saison avec des play-off.



Les matchs auront lieu du 14/03 au 20/05 (5 journées) pour établir le classement et déterminer les groupes de play-off.



Du 30/05 au 24/06 : play-off répartit en 3 groupes de 4 équipes.

Au sein des groupes, tout le monde s'affronte : 3 journées de matchs. Classement remis à 0. Groupe play-off 1 : les 4 équipes montent en division élite la saison prochaine. L'équipe qui finit 1ere du groupe est championne.

Groupe play-off 2 : l'équipe qui finit dernière du groupe ne monte pas en division élite la saison prochaine. Les 3 autres montent en division élite la saison prochaine.

Groupe play-off 3 : L'équipe qui finit 1ere du groupe monte en en division élite la saison prochaine. Les 3 autres ne montent pas en division élite la saison prochaine.

FORMULES ET DATES DE LA PHASE 2

Formules pour le reste des divisions (4X4 D2 à D7 / 4X4 F2 à F4 / 6X6 F1 / 6X6 EXCELLENCE 2 à HONNEUR / 4X4 EQUIMIXTE 1 et 2) :

Pour toutes les autres divisions 4x4, 4x4 F et 6x6, la phase 2 intègre les équipes qui sont montées/descendues à l'issue de la phase 1. Phase de matchs : 5 à 9 journées selon la composition des divisions.

En 6x6 F, pas de nouvelle équipe dans la division unique, donc les points sont conservés et la phase 2 va se dérouler sous la forme de matchs retour en 9 journées.

En 4x4 équimixte : montées/descentes entre les 2 divisions à l'issue de la phase 1. Une nouvelle équipe vient compléter la division équimixte 2. Phase de match de 7 journées pour la phase 2. A l'issue de la phase 2, 2 équipes montent en division 1 et 2 équipes descendent en division 2.

Les dates de la Phase 2 du championnat

Inscription (pour les nouvelles équipes) : février 2022 Lundi 07 mars à 19h30 : pour les équipes 6x6, 6x6 Féminines, et 4x4 Féminines. Mardi 08 mars à 19h30 : pour les équipes 4x4, et 4x4 équimixte.

Les réunions auront lieu au siège de la FSGT, 14 rue Scandicci à Pantin, 15eme étage de la tour Essor.

Les calendriers seront publiés sur le site mercredi 09 mars. Les matchs auront lieu du 14 mars au 24 juin.